

Recyclé, réglementation.

« A vélo, la voie verte donne de l'élan ».

Tel est le titre de la page de garde de cette publication récemment déposée dans nos boîtes aux lettres.

Notons que ce magazine, parfaitement à notre écoute est réalisé sur du papier recyclé, et que ses 31 pages illustrées doivent coûter moins cher que celles de Biganos Mag qui ignore le recyclé.

Pour les sportifs de tout niveau, ces pistes cyclables sont un gage de sécurité, dans la mesure où quelques 2 roues pétaradant ne les emprunteraient pas, pour faire du rodéo hors de toute autorisation.

Elles permettent de dégager les voies réservées aux véhicules motorisés, en général.

Encore faudrait-il que des mises en garde soient adressées à l'intention de ceux ou celles qui font fi de ces « voies vertes », allant jusqu'à faire des doigts d'honneur lorsque la remarque leur en est faite.

Une réglementation en ce sens est souhaitable, et devient urgente avec l'apparition de nouveaux engins (trottinettes électriques, gyroroues, etc.){jcomments on}